

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1788/SG/FP accordant une mise en disponibilité à un instituteur de 2° classe du cadre territorial

n° 69-1788/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 décembre 1969

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1970

Date du numéro
10 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Hassan Ahmed, instituteur de 2° classe, 1^{er} échelon, du cadre territorial de l'Enseignement public, en service à l'Enseignement primaire (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse) est, sur sa demande, mis en position de disponibilité sans traitement pour une durée de trois ans renouvelable, à compter du 1^{er} décembre 1969, en vue de poursuivre ses études en Métropole.